

Pays : Slovénie

Commission : environnement et immigration

Problématique : « Pour un plan européen d'action face à l'enjeu croissant des réfugiés climatiques fuyant les dérèglements climatiques et les catastrophes naturelles »

La Slovénie est un pays d'Europe centrale, qui côtoie la mer Adriatique. Elle a des frontières avec la Croatie (à l'est), l'Italie (à l'ouest), l'Autriche (au Nord), et la Hongrie (au Nord-Est). Elle a rejoint l'Union Européenne et l'OTAN en 2004, ainsi que l'espace Schengen en 2007 ; l'euro est utilisé aussi depuis 2007. Le chef du gouvernement de la République de Slovénie est Janez Jansa, élu premier ministre depuis Mars 2020 avec près de 40% des votes (la plus grande part de tous les candidats), du parti démocrate slovène (de droite), et est un conservateur élu sur un programme de contrôle strict des entrées de migrants sur le territoire. Notre pays a proclamé son indépendance le 25 juin 1991, donc est un ancien membre de la République socialiste fédérative de Yougoslavie. Aujourd'hui la Slovénie compte plus de 2 millions d'habitants, dont 55% sont urbains. La capitale est Ljubljana, plus grande ville du pays avec 270 000 habitants. La Slovénie est classée au 21^e rang mondial de l'Indice de Développement Humain de l'ONU, ce qui en fait un pays riche et avancé. Au quatrième trimestre de 2020, la population active représentait 57% de la population, dont 8% était au chômage (augmentation de 0,1 point par rapport à l'année précédente). L'économie de petite taille étant basée sur l'exportation, celle-ci est très exposée aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, cependant auparavant, la croissance économique était satisfaisante (en 2017 elle a connu une croissance de 4,8%).

Sur un premier plan, le réchauffement climatique est synonyme d'exil pour un grand nombre de personnes, car 85% des événements climatiques qui créent des migrants sont dus au réchauffement climatique. Les catastrophes naturelles (tempêtes, sécheresses, inondations, invasions d'insectes) sont des menaces quotidiennes pour les populations des pays peu développés qui sont situés dans une zone géographique à risque. L'Afrique subsaharienne, l'Asie du sud et l'Amérique latine sont les zones les plus vulnérables, ce qui entraîne des flux de migrants qui sont délogés, ruines, ou incapables de survivre dans un espace détruit par des phénomènes environnementaux tel que l'érosion. Ils se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays, dans des conditions terribles.

La plupart des pays de l'UE accueillent un certain nombre de ces réfugiés chaque année, ce qui entraîne des conséquences non-négligeables. Le chômage suit la hausse de main d'œuvre, qui perturbe aussi le marché du travail. L'accumulation de populations étrangères au sein d'un pays est source de tensions, de fortes inégalités, et de menace pour la cohésion sociale. C'est pour cela qu'il est fondamental d'établir un plan pour réguler ses flux importants, ainsi que pour limiter le plus possible le dérèglement climatique.

L'immigration est un sujet qui concerne la Slovénie, car c'est un pays de passage pour les migrants visant l'Europe occidentale, situé sur la route migratoire des Balkans. A Ljubljana, le commissaire de police adjoint estime en ce moment qu'il y a 10 000 personnes en Serbie et en Bosnie cherchant à rentrer dans l'UE. De plus, dans les huit premiers mois de l'année 2020, le total de franchissements de la frontière Schengen a été de 10 223 personnes, soit une augmentation de 3,3% en comparaison avec 2019. Cependant, les migrants sont majoritairement Syriens et Irakiens, donc des réfugiés politiques fuyant la guerre.

Concernant cette commission, Notre pays a signé le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », un pacte de l'ONU qui est adopté le 19 décembre 2018. Cet accord met en communs les pays émetteurs, transitoires, et receveurs de migrations en tous genres, il vise à « créer des conditions favorables qui permettent à tous les migrants d'enrichir nos sociétés grâce à leurs capacités humaines, économiques et sociales », et « à éliminer toutes les formes de discrimination et à condamner et combattre les expressions, les manifestations et les actes de racisme, de discrimination raciale, de violence et de xénophobie visant tous les migrants ».

Cependant, ce pacte ayant été refusé par des pays voisins comme la Hongrie, l'Autriche, la Croatie, notre pays reste visé par les critiques et les opposants à ce texte. Il persiste à penser que ce pacte donnerait à toute personne le droit de migrer dans le pays de son choix et d'y être accueillie dans les meilleures conditions. Le premier ministre est défavorable à la cause de l'immigration, comme la majorité de la population, et dans son accord de coalition il prévoit de durcir la politique d'asile slovène, ainsi que d'augmenter les contrôles aux frontières pour limiter le nombre de migrants incidents. De ce fait, 1000 officiers de police ont été envoyés en renfort à la frontière avec la Croatie (qui ne fait pas partie de l'espace Schengen), craignant une intensification des passages clandestins à cause du déconfinement, début Juin 2020. A Ljubljana se situe le camp Vic, le seul centre de demandeurs d'asile de notre petit pays, qui peut accueillir 200 personnes, dont la plupart ne reste jamais plus de 10 jours avant de continuer le trajet vers l'Italie.

Sur un second plan, notre pays prend des mesures pour essayer d'intégrer ces étrangers dans la société depuis 1951. Plus précisément, par la mise en place de cours de langues, suivis par plus de 1200 immigrés en 2012, de culture, de dialogue interculturel, et d'histoire. Des projets de sensibilisation à l'intention des employeurs ont aussi été proposés. Le gouvernement fait un effort pour s'adapter et offrir du soutien à ceux qui en ont besoin, cependant la population slovène développe un sentiment d'hostilité envers certaines parties de la population, en particulier à l'encontre des bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Ensuite, la barrière barbelée à la frontière avec la Croatie, de 120km, a été prolongée jusqu'à 160km l'année dernière (la frontière étant de 670km), pour canaliser le nombre de personnes entrantes, qui commence à constituer un groupe conséquent de la population (environ 10%), qui peut être considéré comme une menace sachant que le pacte signé avec l'ONU prévoit l'accueil définitif de chaque personne. Mais certains civils, surtout habitants dans la zone frontalière, critiquent cette barrière qui n'est pas très efficace et protestent contre les patrouilles car ils ne se sentent pas menacés par les migrants, et connaissent les dangers auxquels sont exposés les migrants (montagnes, ours, froid...).

Nous envisageons aussi la solution d'une aide financière et d'infrastructures pour renforcer les politiques d'intégrations pour réduire le problème de l'hétérogénéité croissante de la population, qui est considéré comme une menace pour le patrimoine historique et l'identité nationale du pays receveur. Pour cela, notre pays aurait besoin d'aide de la part de l'UE. De plus, nous pourrions favoriser le droit de chaque personne à vivre dans son pays natal plutôt qu'à l'émigration. Cela nécessitera des dispositifs d'aide internationaux avec les pays émetteurs, pour aider à réduire les risques climatiques auxquels sont exposés les populations émigrantes dans leur pays d'origine.

En somme, la délégation de la Slovénie propose d'agir pour réduire le flot d'arrivée des migrants climatiques, en aidant les pays émetteurs et victimes du dérèglement climatique, ainsi que de renforcer la capacité d'adaptation des pays de l'Europe face à ces défis.